



CSE-Central GRDF du 21 janvier 2021

Déclaration liminaire CGT à l'ouverture de séance

Monsieur Le Président,

VŒUX 2021

Le rituel veut que chaque nouvelle année, nous échangions nos vœux. Nous ne dérogerons pas à cette règle et nous souhaitons que cette année 2021 soit l'année du renouveau avec un dialogue social assaini. Que les luttes dans lesquelles vous nous entraîneriez soient victorieuses avec comme priorité, celle qui unit les salariés de la Branche contre l'éclatement des entreprises historiques des Industries Electriques et Gazières.

La fin d'année 2020 aura vu notre Directeur Général reprendre la main sur le dialogue social, terni par cette 3ème prime COVID que vous avez souhaitée discriminatoire. Alors que la CGT constatait que 200 000€ n'étaient pas distribués et que 600 000€ avaient été versés à tort, ce sont 800 000€ que le DG mettait sur la table de négociation. Une fois encore, GRDF et son DRHT ont défini des règles du jeu « de l'au-delà » pour s'abstenir de toute récompense pour les salariés mobilisés pendant la crise. « Une organisation syndicale ne signe pas, plus rien ne s'applique » !

La supercherie va même plus loin lorsque l'on sait que ces 600 000€ ne seraient qu'une partie des économies réalisées sur le dos des salariés en 2020 sur les frais de déplacement.

Au final que nenni. Ces 800 000€ sont restés dans les poches de l'entreprise et seront reversés à l'actionnaire. Bien évidemment, vous pourrez vous glorifier de cette carte cadeau arrivée comme un cheveu sur le bloc de foie gras, sans même avoir eu la délicatesse d'en informer vos représentants du personnel. La qualité du dialogue social est ce qu'elle est à GRDF et si un coupable devait être trouvé, les représentants du personnel l'ont démasqué en 2020 !

MOBILISATIONS 14 ET 19 JANVIER

Cette nouvelle année reste dans le prolongement de la précédente sur notre vision du service public. Les appels de la FNME-CGT à se mobiliser les 14 et 19 janvier nous ont permis d'évaluer l'état d'esprit des salariés contre la mise en application de la RE2020 et la destruction des IEG et du Statut et pour la réévaluation des salaires à GRDF à la hauteur du SMIC et de l'inflation.

Alors que la RE2020 aurait dû être une démonstration que, pour une fois, direction et salariés se battaient pour une cause commune, nous nous sommes indignés de voir l'invitation de notre Directeur Général à participer à ses vœux ainsi qu'à divers ateliers divertissants durant toute la journée du 14 janvier. Quelle honte de la part de Monsieur Edouard SAUVAGE d'organiser ce type d'évènement quand, dans le même temps, les Organisations syndicales organisent la lutte des agents pour sauvegarder nos entreprises. C'est indécent, honteux et insultant !

Afin de minimiser l'ampleur de la mobilisation des agents, la direction depuis plusieurs actions de grève, restreint la vision des organisations syndicales en termes de pourcentages de grévistes sur les sites de travail. Auparavant, les données étaient fournies à une échelle départementale, voire LIB-FSDUM correspondant aux sites de travail des agents.

On voyait la hiérarchie collecter les grévistes à la prise de travail et remonter les pourcentages aux RH. Nous vous demandons, en tant que représentant d'une direction qui nous parlez sans cesse de la qualité du dialogue social à GRDF, de nous fournir lors des journées de grèves des données sur l'ensemble des régions à un niveau correspondant à la FSDUM (site de travail) et non à un pourcentage global sur une DR DCT.

DEPART DU DIRECTEUR GENERAL

Parallèlement, depuis le 18 janvier, nous savons le Directeur Général sur le départ, ce qu'il a confirmé par un mail, annonçant sa nomination à la tête des activités infrastructures d'ENGIE au 1er février 2021. Dans celui-ci, Monsieur Edouard SAUVAGE se satisfait de ces années passées à GRDF au côté des agents.

Pour la CGT nous n'en dirons pas de même, bien au contraire. Son départ est annoncé en pleine crise gazière et sa priorité devrait être de rattraper ce temps perdu par nos lobbyistes pour remettre le gaz à sa juste place. Ce constat d'échec que nous faisons pourrait se résumer par l'incapacité de faire exister et pérenniser le GAZ VERT dans la politique énergétique de la France. Les conséquences sont graves pour les activités de GRDF et de fait pour l'emploi dans l'entreprise, chez les prestataires et l'ensemble des emplois induits de la filière gazière à travers les fabricants de chaudières et les professionnels du gaz !

Quoiqu'il en soit, dans ce monde de brutes, il vaut mieux prioriser sa carrière que celle de ses collaborateurs !

POUVOIR D'ACHAT

Actuellement, beaucoup rêvent du monde d'après, un monde plus écologique, plus juste, plus solidaire, il est grand temps de transformer ce rêve en une réalité.

Ainsi, la CGT appelle les agents de GRDF à se mobiliser pour leur pouvoir d'achat et peser fortement sur les négociations d'entreprises. Tristement, au regard des derniers simulacres de négociations, il semble depuis quelques années qu'il n'y ait plus que ce moyen de pouvoir véritablement être entendus et négocier.

Sans pouvoir lire dans vos pensées, M. Le Président, nous imaginons que dans votre réponse, vous allez peut-être tenter de nous expliquer les tendances qui semblent s'annoncer dans le cadre de l'attribution de l'intéressement et de la participation qui devraient atteindre des records pour le versement en mai 2021. Le montant s'il est apparemment en augmentation, doit certainement être dû à des résultats significatifs en période COVID19 ou à des décisions qui auraient pu influencer sur les résultats, voire la trésorerie de GRDF. Mais vous allez certainement pouvoir nous expliquer tout cela étant à coup sûr, plus au courant que nous ?

Deuxième possibilité qui pour nous, relèverait de coutumes moyenâgeuses et qui consistaient jadis à demander lors de grandes occasions dans le cadre d'arrangements entre familles, une dote pour accompagner l'arrivée de toute nouvelle personne afin qu'elle soit acceptée par sa nouvelle famille. Mais ne voyons pas le mal partout. Cela n'a certainement rien à voir avec les annonces de l'avenir de notre cher directeur, et ne sera pas confirmé dans le cadre de l'assemblée générale des actionnaires qui validera la remontée de dividendes complétée de la dernière prime d'émission au groupe.

EVOLUTION DU GROUPE ENGIE

Le nouveau Comité exécutif d'ENGIE inscrira son action dans le projet d'évolution du Groupe qui sera présenté en information/consultation aux IRP dès le 18 février prochain avec un calendrier prévisionnel de mise en œuvre d'ici la fin du 1er semestre 2021. Doit-on en déduire une mise en œuvre du Plan Clamadiou au 1er juillet 2021 ?

Catherine MACGREGOR a déclaré très récemment que le périmètre de responsabilités des membres du nouveau Comité Exécutif sera aligné sur les priorités stratégiques présentées en Juillet 2020. L'objectif sera d'opérationnaliser la stratégie du GROUPE et d'accroître la culture de la performance, au service de la croissance du Groupe. Traduisons plutôt accroître les bénéfices au service des actionnaires privés du Groupe ENGIE. La notion de service public au service de la nation est bien loin !

Que doit-on penser lorsque l'on apprend que ENGIE se désolidarise de la Corse par sa décision unilatérale et irresponsable du désengagement d'ENGIE de l'activité Gazière à Bastia ?

Que doit-on comprendre des dernières annonces médiatiques sur le fait qu'ENGIE souhaiterait quitter le Statut de IEG ?

La FNME CGT n'est pas dupe.

Nous savons maintenant depuis quelques mois que le gouvernement prévoit la fin du statut des Industries électriques et gazières. Les plans "Hercule" et "CLAMADIEU" consistent à privatiser des profits et la socialisation des pertes.

Le projet d'ENGIE est d'intégrer GRDF et GRTGAZ dans une seule entité appelée NEW ENGIE qui sera ouverte aux capitaux privés.

RE2020

Qu'en est-il de la RE 2020 ?

Rappelez-vous le 24 Novembre 2020, la Ministre de la Transition Ecologique, Barbara POMPILI prenait la parole pour nous dire : « le GAZ c'est mort » ! C'est la fin de toutes les ENERGIES carbonées au-delà d'un certain seuil de rejet de CO2 qui sera fixé prochainement. Concrètement, cela se traduit par la proposition gouvernementale de supprimer tout simplement le GAZ dans les constructions neuves individuelles à partir de 2021 et dans les constructions neuves de logements collectifs à partir de 2024. Avec ces annonces, les agents de GRDF se demandent où sont leurs perspectives mais aussi quelle est la pérennité de GRDF et donc de leur emploi. La FNME CGT craint un extrême danger pour l'avenir du GAZ en France.

Cette RE2020 aurait également des conséquences perverses sur le réseau électrique car il faut savoir qu'en France, aujourd'hui, la consommation de GAZ en térawattheure, est équivalente à la consommation électrique. Si le gouvernement français tord le cou au GAZ au prétexte de la transition écologique, il va falloir produire en complément beaucoup plus d'électricité, mais sans le GAZ.

La RE2020 est un point d'attention que nous n'allons pas perdre de vue.

C'est pourquoi la FNME CGT revendique la fin des opérateurs privés et de la concurrence, la création de 2 EPIC (établissements publics industriels et commerciaux) pour le gaz et l'électricité et un véritable distributeur commun des 2 énergies ! Cela se traduit par deux entreprises intégrées, où la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'électricité et du gaz sont 100% public et où aucun actionnaire privé ne vient s'emparer de l'argent pour son propre profit.

Que l'électricité et le gaz redeviennent de fait propriétés pleines et entières de la nation.

STOP A LA CRIMINALISATION SYNDICALE

Dans cette lutte, nous constatons une nouvelle fois, l'acharnement des Directions Régionales de GRDF contre les représentants du personnel CGT, qu'ils soient élus ou mandatés. Notre bataille est légitime car elle défend l'intérêt général et les usagers !

Les Directions Régionales de GRDF ne feraient-elles pas mieux de répondre aux cahiers revendicatifs des Gaziers plutôt que de criminaliser l'action de défense des intérêts collectifs que nos militants réalisent quotidiennement ?

La Délégation CGT au CSE C de GRDF vous demande d'intervenir auprès des Directions Régionales, IDF, Centre-Ouest et Sud-Est afin de faire cesser ces persécutions de vos Directeurs Régionaux surtout lorsque

la justice française classe sans suite les premiers dépôts de plainte pour de prétendues violations de lieux privés.

Nous vous demandons également de leur conseiller de retrouver la raison et de reprendre un dialogue social serein, courtois, correct et sensé avec la CGT plutôt que de sombrer dans le mutisme.

Concernant la région SE nous voulons porter à votre connaissance les suites données à un DGI déposé par les élus CGT après que des agents ont été agressés lors d'interventions dans les zones sensibles sur l'AI d'Avignon et notamment sur la ville d'Arles.

Une réunion de la CSSCT-E SE a eu lieu et a été suivie d'un CSE-E extraordinaire.

Les élus CGT ont porté la demande d'être deux lors des interventions pour pouvoir réagir en cas d'agressions et permettre aux agents d'être plus en sécurité à l'instar de ce qui se fait sur certains quartiers sensibles de Marseille ou de la région parisienne.

La direction a proposé que les agents continuent d'intervenir seuls sur ces zones mais uniquement de 7H30 à 10H. Après 10H, les interventions se feraient à 2 mais uniquement en IS dans les quartiers ciblés très sensibles.

La posture d'intervenir seul et constater les risques avant d'appeler des renforts dans les zones ciblées sensibles reste d'actualité.

Les dépannages, rétablissements urgents et programmés en zones très sensibles seront réalisés uniquement le lendemain si la demande arrive après 10H.

Pour les élus CGT ce n'est pas satisfaisant pour préserver la sécurité des agents et garantir une équité de traitement entre les usagers des quartiers populaires, souvent en précarité, et les usagers des beaux quartiers.

Les élus CGT ont voté le maintien du DGI au vu des réponses apportées par la direction. Quelle ne fut pas leur surprise de voir les autres organisations syndicales voter la levée du DGI maintenant ainsi des conditions de travail anxiogènes.

Les agents de la région SE apprécieront à leur juste valeur le positionnement de ces représentants sur leurs conditions de travail.

Cela devient une habitude après les DGI sur les AGNRC de la région SE.

À Paris,

Le 21 janvier 2021